

Saint-Denis, le 8 juillet 2022

## **Avis sanitaire relatif à la réouverture au public de l'îlot Charlemagne (espace Sud-Ouest du parvis de la cathédrale Notre-Dame de Paris)**

Depuis l'incendie qui a touché la cathédrale Notre-Dame de Paris en avril 2019, le parvis et les abords de la cathédrale font l'objet d'une surveillance continue de la concentration de poussières de plomb.

L'îlot Charlemagne est situé au Sud-Ouest du parvis, entre la rue de la Cité et le chantier de restauration de la cathédrale, entre la partie du parvis actuellement ouverte aux visiteurs, la promenade Maurice Carême basse le long de la Seine et le Pont au Double (voir annexe 1).

L'objectif est de rouvrir cette zone au public, ce qui permettra notamment d'accéder aux toilettes publiques fermées depuis l'incendie. Il est ensuite prévu de rouvrir au public la promenade Maurice Carême basse et le Pont au Double, assurant ainsi, avec un passage piéton nouvellement créé à partir de l'îlot Charlemagne, la liaison entre le parvis et le quai de Montebello et donc une meilleure gestion des flux piétons autour de la cathédrale et vers la rive gauche.

Ces zones piétonnes, et notamment le pied de la statue de Charlemagne et le Pont au Double, sont susceptibles d'accueillir une forte fréquentation, avec longue durée de stationnement des visiteurs.

Préalablement à la réouverture de l'îlot Charlemagne, des travaux de terrassement des espaces en stabilisé pollué et leur remplacement par du stabilisé neuf, ainsi que des opérations de nettoyage poussé sur les sols durs autour de la statue et dans l'escalier d'accès aux WC ont été conduits. Après ces opérations, une campagne de prélèvements et d'analyse sur les poussières a été réalisée le 24 juin 2022 conjointement par le laboratoire ITGA et le Laboratoire central de la préfecture de police (LCPP). Cette campagne a comporté 11 points de prélèvements sur l'îlot Charlemagne : 5 sur le socle de la statue, 5 dans les escaliers menant aux sanitaires, et le dernier sur une petite zone en asphalte donnant accès à l'escalier vers les WC (ancienne zone de stockage de vestiges).

Les résultats sont présentés ci-après.

### **Résultats de la campagne de mesures réalisée par ITGA le 24 juin 2022**

Toutes les mesures effectuées sont inférieures à 5 000  $\mu\text{g}/\text{m}^2$ , valeur utilisée par l'ARS comme point de repère dans les espaces extérieurs pour orienter les actions, en l'absence de norme établie<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Rappel : la valeur de 5 000  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  a été retenue en s'appuyant sur la méthode statistique du 95<sup>e</sup> percentile. On estime en effet que l'on obtient une étendue représentative des valeurs, lorsque l'on en considère 95% à l'exclusion des 5% les plus hautes. Ces dernières sont alors définies comme « atypiques » et marquent un dépassement nécessitant une investigation approfondie. Appliqué aux valeurs constatées après l'incendie sur la voirie, dans les espaces extérieurs, ce repère a pour objectif d'identifier indistinctement les valeurs qui auraient été « atypiques » avant l'incendie ou qui le seraient devenues à cause de lui, et de vérifier qu'il n'y a pas de risque pour les personnes fragiles et en particulier les enfants dans ces zones.

La concentration la plus élevée a été relevée sur le chemin d'accès en asphalte : 2622  $\mu\text{g}/\text{m}^2$ .  
Les moyennes des mesures pour les prélèvements du 24 juin sont de :

- 244  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  sur la statue,
- 216  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  sur les escaliers.

Les résultats et la cartographie des prélèvements figurent en annexes 2 et 3.

### **Résultats de la campagne du Laboratoire Central de la Préfecture de Police réalisée le 24 juin 2022**

Toutes les mesures effectuées sont inférieures à 5 000  $\mu\text{g}/\text{m}^2$ , à l'exception d'un seul point :

- **chemin d'accès en asphalte : 7400  $\mu\text{g}/\text{m}^2$**

Les moyennes des mesures pour les prélèvements du 24 juin sont :

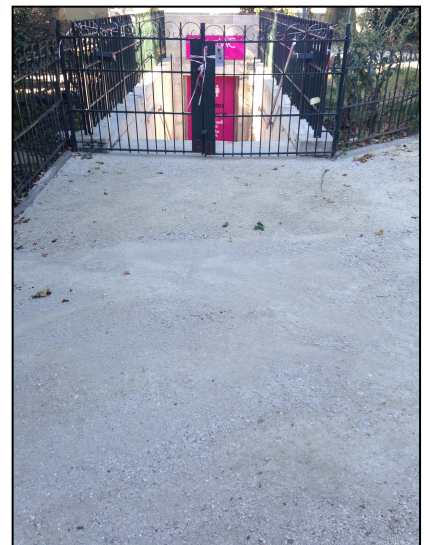
- 248  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  sur la statue,
- 198  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  sur les escaliers.

Les résultats et la cartographie des prélèvements figurent en annexes 2 et 3.

### **Conclusions**

Les dernières mesures effectuées le 24 juin 2022 conjointement par ITGA et le LCPP sont tout à fait cohérentes entre elles (moyennes très proches sur les différentes zones investiguées) et compatibles avec le « bruit de fond » et l'hétérogénéité de la présence de poussières de plomb relevés dans l'espace public parisien. Elles sont de plus toutes très inférieures à la valeur repère de 5000  $\mu\text{g}/\text{m}^2$ , excepté sur un seul point, au droit d'une zone en asphalte donnant accès aux sanitaires.

**> Au vu de ces résultats, l'Etablissement Public chargé de la conservation et de la reconstruction de Notre-Dame de Paris a procédé à des travaux complémentaires sur la petite zone asphaltée contaminée au plomb (ancienne zone de stockage de vestiges – photographies d'avril 2022 à gauche et au centre ci-dessous) : décaissement sur quelques mètres carrés et remplacement par du stabilisé neuf et sain (photographie en date du 4 juillet 2022 à droite ci-dessous). Ces travaux ont été effectués du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022.**



**En considérant l'ensemble de ces résultats et les travaux réalisés sur cette zone, l'Agence régionale de santé Ile-de-France estime que les conditions sanitaires d'une réouverture au public de l'îlot Charlemagne sont réunies.**

Il conviendra toutefois de veiller :

- à la poursuite, à une fréquence hebdomadaire dans un premier temps, et au moins durant la saison estivale (forte fréquentation prévisible), de la surveillance météorologique sur les zones de sol dur : statue de Charlemagne et escalier des sanitaires ;
- au nettoyage hebdomadaire de ces zones (mobilier urbain compris) ;
- à la pose d'un affichage pour le public indiquant la présence de plomb dans les terres de l'espace vert maintenu inaccessible pour cette raison et rappelant les gestes de prévention (hygiène) ;
- à la conservation de la mémoire de l'état du site vis-à-vis de la pollution au plomb (notamment sur l'espace boisé et en perspective du réaménagement des abords de la cathédrale à horizon 2024<sup>2</sup>) ;
- au contrôle effectif de la fermeture du passage au public en cas d'éventuelle alerte plomb sur l'îlot Charlemagne (fermeture rapide des accès dès les résultats d'analyse connus) ;
- et enfin, de s'assurer que la manipulation de matériel ou d'engin, côté chantier, ou l'entrée et la sortie de personnel du chantier vers l'extérieur au niveau du portail d'accès le plus proche, n'entraînent pas de transfert de poussières contenant potentiellement du plomb (envol, ruissellement) vers l'îlot Charlemagne et le parvis ouverts au public.

L'Agence régionale de santé d'Île-de-France recommande également de mettre en place un affichage informant les piétons fréquentant l'îlot Charlemagne et les abords de la cathédrale, de la mise à disposition sur le site Internet de l'Agence de tous les résultats des différentes campagnes de mesures.

Par ailleurs, l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France recommande de veiller à ce que les mesures barrières permettant de prévenir la propagation du Covid-19 soient respectées une fois cette zone ouverte au public, et ce tant que la crise sanitaire le nécessitera (recommandation du port du masque grand public ou chirurgical en cas de très forte affluence, lavage régulier des mains, etc.). En particulier, elle invite à faire en sorte d'éviter tout attroupement sur l'îlot Charlemagne et plus généralement sur le parvis.

La Directrice générale adjointe  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

Signé

Sophie MARTINON

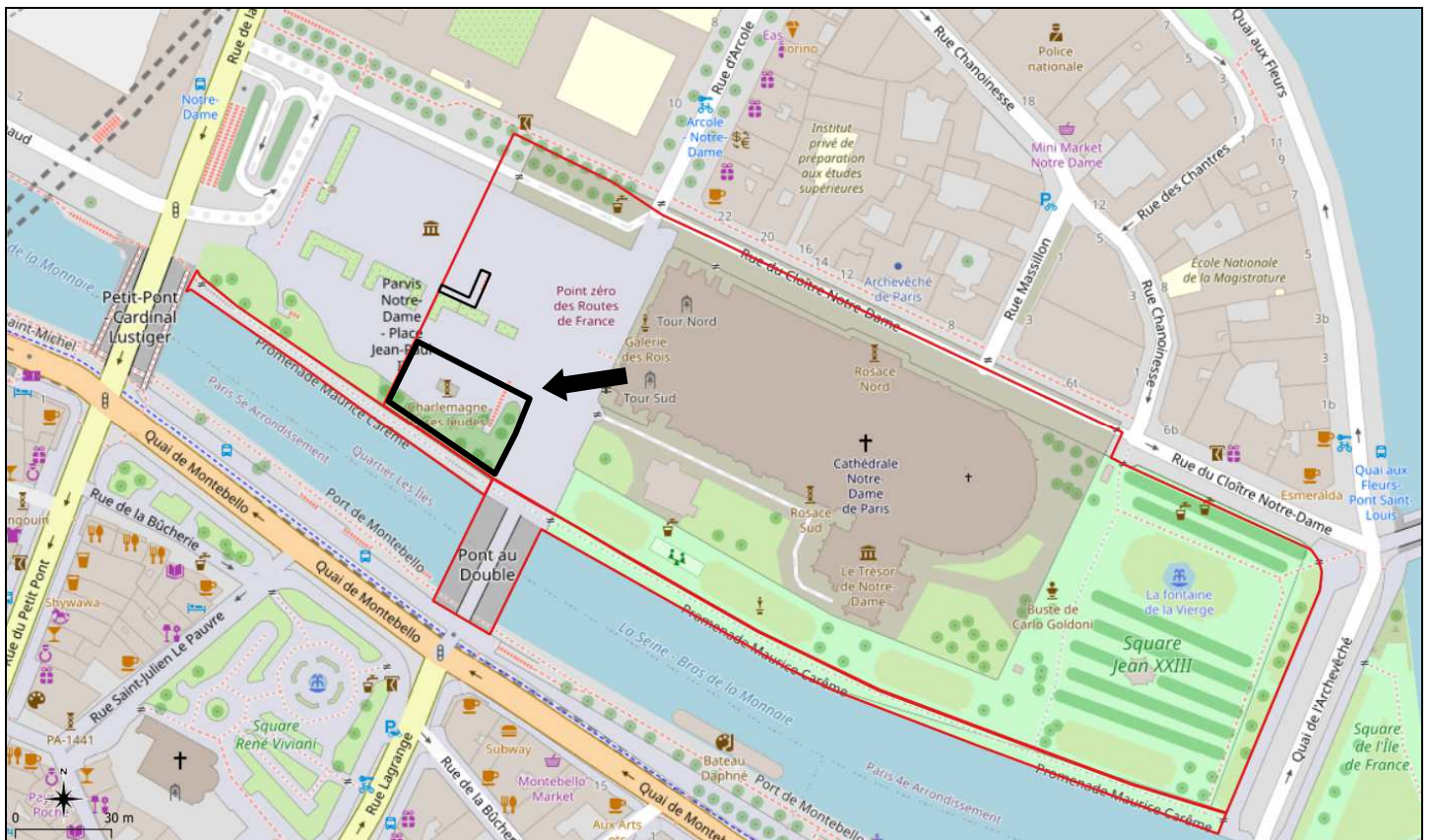
---

<sup>2</sup> <https://www.paris.fr/pages/les-abords-de-notre-dame-vont-faire-peau-neuve-17332>

## Annexe 1 – Localisation de l'îlot Charlemagne

(en rouge : limites des zones inaccessibles au public au 30 juin 2022)

Fond de plan : Open Street Map



## **Annexe 2 - Résultats des campagnes ITGA - LCPP du 24 juin 2022**

Prélèvements surfaciques de poussières sur la statue de Charlemagne, les escaliers des sanitaires  
et la zone asphaltée donnant accès aux sanitaires

(Résultats donnés en  $\mu\text{g}/\text{m}^2$  , Pb acido-soluble)

Localisation	Zone	Localisation	Surface	ITGA	LCPP
P1	Chemin	Chemin accès sanitaires	Asphalte	2622	7400
P2	Escaliers	Palier sommet	Pierre	352	450
P3		Première volée	Pierre	91	200
P4		Palier intermédiaire	Pierre	179	110
P5		Muret Ouest	Pierre	62	60
P6		Deuxième volée	Pierre	399	170
P7		Statue	Socle Est	Pierre	38
P8	Socle Nord		Pierre	453	240
P9a	Socle Nord-Ouest		Pierre	129	/
P9b	Socle Nord-Est		Pierre	/	85
P10	Socle Ouest		Pierre	149	260
P11	Socle Sud		Pierre	452	630

### Annexe 3 – Synthèse des résultats (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Pb acido-soluble)

